

Rapport annuel 2018

Durant l'année 2018, les activités de la Fondation pour la promotion et le développement du patois ont été très diverses.

Sur le plan administratif, le Conseil de la Fondation a officié conformément au nouveau mode de fonctionnement qui avait été retenu en 2017. Le bureau composé du président, du vice-président, du trésorier et de la secrétaire s'est réuni fréquemment pour régler les affaires courantes, pour préparer les projets et les dossiers qui ont été soumis à la décision du Conseil de fondation. Ce mode de fonctionnement donne satisfaction à l'ensemble des membres de ce Conseil. Compte tenu des recettes potentielles actuelles de la Fondation, il n'a pas été envisagé de repourvoir le poste directeur.

En plus de ces modifications sur le plan administratif, la Fondation a vécu une année intense avec la réalisation de nouveaux projets et avec la poursuite de plusieurs actions mises en place les années précédentes. Elle l'a fait avec le souci de respecter les directives que lui avaient données sur le plan financier par le Service de la culture du canton du Valais. La Fondation a entrepris la reconstitution partielle du fonds de CHF 50'000.-

La collaboration avec Canal 9 pour la production de la rubrique "**Anmó ó patouè**" est toujours aussi bonne. Afin de limiter les coûts, la production de nouvelles émissions sera réduite pour les 2 prochaines années et d'anciennes émissions seront diffusées. La Fondation tient à remercier les animateurs patoisants de l'émission Anne-Françoise Clavier, Joël Nendaz, Marcel Gaspoz et Jean-Pierre Fournier et Canal 9 pour leur précieuse collaboration et leur dynamisme. Ces émissions actualisent le patois dans notre société et suscitent la curiosité, l'intérêt et parfois même la passion pour la connaissance de cette langue. .

La Fondation apporte un soutien logistique et financier au **Chœur Valaisan des patoisants** (CVP) qui a poursuivi son activité sous la direction de Mathieu Constantin. Composé de chanteurs venant des diverses régions du Valais, il s'est produit avec succès, en concert, à Martigny à la fin du mois de mars et en octobre à Leytron lors de la Fête cantonale des patoisants. Au terme de la saison musicale Mathieu Constantin, directeur, et Jacques Mounir, président, ont donné leur démission. Tous deux ont souhaité donner une nouvelle orientation à leurs activités musicales et patoisantes. La Fondation relève avec fierté l'excellent travail qu'ils ont réalisés durant les années de direction ou de présidence. Elle leur adresse un grand merci.

En septembre, au moment de la reprise de la saison chorale, le CVP a accueilli une nouvelle et dynamique directrice en la personne de Marie Favre. Au niveau du comité, Bernadette Gross et Marius Dumoulin ont accepté de fonctionner durant deux ans en coprésidence. Les 34 choristes se rencontrent chaque deux dimanches soir, de septembre à mars, dans une salle de l'Institut Sainte-Agnès à Sion.

Le Bar-Patois poursuit son activité. Chaque 2^e lundi soir du mois, des locuteurs de patois de différentes régions se retrouvent au café les Brasseurs pour échanger chacun dans son propre parler. Le Bar-Patois s'inscrit dans le cadre d'une organisation nationale « SprachenBar » qui rassemble des gens souhaitant converser en diverses langues. C'est René Maytain, ancien directeur, qui assure la coordination pour le patois et qui représente la Fondation.

La rubrique " **SOS Patois** " que la Fondation a ouverte sur son site a un véritable succès. Des questions sont posées, par exemple : traductions de mots, signification de lieu, est-ce du patois ? Les réponses sont communiquées aux internautes dans les délais les plus brefs. La Fondation remercie les linguistes et les spécialistes du patois pour leur efficace collaboration.

Le patois a la cote auprès des étudiants. Bon nombre d'entre eux produisent des études très bien documentées sur le thème du patois. Le secrétariat de la Fondation les renseigne, les accompagne et les met en contact avec les milieux patoisants.

En 2018, la Fondation a établi des contacts avec le Centre d'Etudes francoprovençales du Val d'Aoste (cefp) qui est le promoteur d'un projet scientifique de longue haleine "visant une étude transversale et pluridisciplinaire du francoprovençal à l'échelle de tout le domaine linguistique". La Fondation est actuellement à la recherche de personnes qui enseignent le patois dans les sociétés de patoisants locales ou dans les Unipop et qui seraient intéressées à participer aux ateliers proposés dans le cadre de ce projet.

Ouverte sur tout l'espace francoprovençal, la Fondation participe aux activités des diverses **instances nationales et internationale** qui œuvrent pour la défense, le développement, l'étude et la promotion du patois, notamment la Fédération romande et internationale du patois (FRIP) et le Conseil international du francoprovençal.

2018 a été une année particulière sur le plan de la **reconnaissance officielle du patois comme langue minoritaire** aussi bien sur le plan cantonal que fédéral voire international. Durant plus d'une décennie, sous la houlette de Bernard Bornet, président-fondateur de la Fondation, des députés et députés-suppléants au Grand Conseil valaisan, le Chef du service de la culture, des élus fédéraux valaisans ont œuvré avec pugnacité pour cette reconnaissance. Aujourd'hui c'est chose faite et la Fondation leur témoigne sa vive reconnaissance.

En effet, sur le plan cantonal, la Loi sur la promotion de la culture de 1996 a été modifiée en juin 2018 au niveau de ses objectifs. Elle a désormais comme but la promotion de la culture, entre autres dans les domaines de la sauvegarde, de l'étude et de la transmission du patrimoine culturel mobilier, documentaire, immatériel et linguistique. La Loi précise maintenant que le **patrimoine culturel linguistique** est constitué des langues et dialectes historiquement pratiqués sur le territoire du Valais.

Sur le plan national, le Conseil fédéral a approuvé en décembre dernier le septième rapport de la Suisse sur l'application de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires du Conseil de l'Europe. Avec ce rapport le **Conseil fédéral reconnaît le francoprovençal** et le franc-comtois comme langues minoritaires. Il accorde ainsi une nouvelle visibilité à l'ensemble des patois de Suisse romande. Menacées de disparaître, ces langues font l'objet de recherches et inspirent de nombreux projets culturels soutenus par les cantons et réalisés par leurs locuteurs et locutrices.

La Charte européenne des langues régionales ou minoritaires a pour but principal de maintenir et de promouvoir la diversité linguistique, l'un des éléments les plus caractéristiques de la vie culturelle européenne. Elle vise à améliorer l'utilisation des langues régionales ou minoritaires dans les domaines de l'enseignement, de la justice, de l'administration, des médias, de la culture et de l'économie, et encourager les différents groupes linguistiques à pratiquer leur langue.

Les projets de **signalisation en patois** local des cours d'eau se poursuivent. En collaboration avec la Ville de Sion, ses autorités et ses services, la pose des panneaux a pu être réalisée sur l'ensemble du territoire de la Commune de Sion. Des démarches sont actuellement en cours avec la Commune de Savièse pour la poursuite de ce projet signalisation en 2019. Pour rappel, ce projet de signalétique ne fait en aucun cas partie des attributions de l'Etat du Valais dans le domaine de la signalisation routière. Il émane d'un souhait d'un grand nombre de patoisants désireux de montrer aux usagers de la route l'existence de noms locaux en patois et surtout de rappeler qu'ils se trouvent dans une région où on a le souci de maintenir le patois.

La Fondation du patois a eu le plaisir d'être présente durant deux jours au Bergfahrt Festival de Bergün dans le canton des Grisons. Cette manifestation s'inscrit comme un voyage d'exploration à travers l'univers de la culture alpine. Deux membres du Conseil de Fondation ont présenté les origines du francoprovençal, la situation du patois dans les communes du Valais romand ; ils ont lu des textes en patois et répondu aux questions des participants à leur atelier.

Pour poursuivre son action de soutien aux activités liées au patois, la Fondation a apporté un soutien financier à la réalisation de dictionnaires des patois locaux d'Anniviers, de Chamoson, de Bagnes et de la Vallée du Trient.

Le site de la Fondation s'étoffe progressivement. Les internautes sont de plus en plus nombreux à le consulter. Dans un souci de rassembler les informations au même endroit pour la communauté patoisante, la Fondation met à disposition cet espace à toute manifestation patoisante.

Après la réalisation il y a deux ans de la plateforme **E-learning** pour l'apprentissage en ligne du patois d'Evolène, deux nouvelles formations seront à la disposition du public dès le début de l'année 2019 : patois de Fully et patois de Nendaz.

Comme les précédentes, l'année 2018 a été riche en activités pour la Fondation. Si la réalisation de ces projets a été possible c'est grâce au soutien de plusieurs partenaires. Nous tenons à remercier le Service de la culture de l'Etat du Valais, la Loterie romande ainsi que la commune de Sion sans qui la Fondation ne pourrait pas mener à bien son action pour la

promotion et le développement du patois. Un merci enfin à tous les membres du Conseil de Fondation, à Anne-Françoise Clavien, notre fidèle et efficace secrétaire, aux responsables et aux membres des commissions, et à toutes les personnes qui œuvrent pour le maintien, le développement et la promotion du patois.

Sion, le 21 février 2019.

La Fondation du patois



Marius Dumoulin, président